



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-49271>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-49271**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-96009

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 28/08/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Saint-Joseph - Service de la Commande Publique

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21974012300019

**Ville** : Saint-joseph

**Code postal** : 97480

**Groupelement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 974

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : 25PA010 RÉHABILITATION PARTIELLE DE L' ÉCOLE DE BÉZAVES DE LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - TRAVAUX DE VRD ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45000000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation est un marché relatif aux travaux de VRD et aménagements paysagers. Les prestations, objet de la présente consultation, ne font l'objet d'aucune décomposition en lots.

**Critères d'attribution** : Critères pondérés de jugement des offres : - Prix des prestations - Pondération : 50 % (soit 50 points) ; - Valeur technique (appréciée au regard du mémoire justificatif du candidat) - Pondération : 30 % (soit 30 points) ; - délai d'Exécution - Pondération : 20 % (soit 20 points) ; Soit une note totale de 100 points maximum

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

PROCÉDURE Il s'agit d'une procédure adaptée définie aux articles R.2123-1 et R.2123-4 et R.2131-12 du Code de la Commande Publique. ATTRIBUTION DU MARCHÉ : Le 2 FÉVRIER 2026 au GROUPEMENT SOCIÉTÉ D'AMENAGEMENT CONSTRUCTION (SAC) ET SARL TP CONSTRUCTION - 118 ter chemin Emmanuel Hoarau 97410 Saint-Pierre Montants : 124 423,00 Euros HT.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/05/2026**